Crédit photo : Emilie Pons, Vice-présidente CDA 87

« LE LOUP EST UN BUSINESS, ET IL NE FAIT QUE COMMENCER. »

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE HAUTE-VIENNE

LE BUSINESS DU LOUP COMMENCE !

Depuis le printemps les attaques de loups se multiplient sur les troupeaux de notre département et chez nos voisins. Sur le secteur d'Eymoutiers - Sainte-Anne-Saint-Priest on trouve des animaux prédatés presque toutes les semaines. Toutes les espèces sont concernées : brebis, agneaux, veaux, poulains... En Dordogne, vers Saint-Yrieix-la-Perche, ce sont essentiellement des veaux qui périssent sous les crocs des prédateurs.

Pour le moment, l'État continue à nier la présence des loups chez nous, l'ONCFS (seul organisme habilité à reconnaître les indices de présence des loups) n'ayant pas réalisé de constat de prédation concordant avec leur protocole. Mais ne soyons pas dupes, des prélèvements de salive réalisés sur les carcasses des victimes par les éleveurs ont permis d'avoir de l'ADN et prouvent que ce sont bien des loups qui attaquent nos troupeaux. Cependant, l'État ne reconnaît pas ces analyses faites dans un laboratoire allemand. Pour avoir une preuve tangible il faudrait une photo. C'est pour cela qu'une action commune d'un maximum d'agriculteurs pourrait aider à avoir cette photo.

La Chambre d'agriculture a organisé 3 réunions d'information en juin pour sensibiliser un maximum de personnes au problème des loups et ainsi faire remonter le plus d'informations possible du terrain. Pour avoir une idée précise des conséquences de l'arrivée des loups sur notre territoire, la Chambre a fait la demande d'une étude d'impact technico-économique. Cette demande est portée par la motion « loups » votée lors de la première session de notre mandature le 29 avril dernier. Cette étude, financée par de l'argent public, a fait l'objet d'un appel d'offre.

Même si nous savions déjà que des structures parasites de notre métier, anti-tout mais pro-loup, tel le GMHL (Groupe mammalogique et herpétologique du Limousin), cherchaient à se greffer à d'autres organismes de leur mouvance et répondre elles aussi à cet appel d'offre et ainsi se trouver des sources de financement, le vrai scandale est venu de l'administration. En effet, la DRAAF (Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt), organisme commanditaire, semble avoir décidé en amont que l'étude serait réalisée par l'Institut de l'élevage (IDELE). Les dés étaient donc pipés et l'appel d'offre se résume à une commande dont les acteurs des territoires sont exclus. Quelles conclusions pourrons-nous tirer d'une étude hors-sol réalisée avec des données sorties de bibliographies sans les chiffres réels de notre département ? C'est une grande stupéfaction de voir que tout se joue ici « entre amis » et que les structures qui vont le plus y gagner sont celles les plus éloignées des agriculteurs... Par respect pour les éleveurs et par soucis de l'argent du contribuable, il est hors de question pour la Chambre d'agriculture 87 que le loup colonise notre territoire.

Le loup est un business, et il ne fait que commencer. Mais les éleveurs eux n'y gagnent jamais.

Emilie Pons, Vice-présidente de la Chambre d'agriculture 87

PORTRAIT D'AGRICULTEUR

INSTALLATION EN AGRICULTURE | ATTIRER, RÉNOVER, SIMPLIFIER ET FINANCER POUR INSTALLER PLUS ET MIEUX !

« Installé depuis le 1er janvier 2018, je suis exploitant en production bovine sur la commune de Magnac-Laval. Le fameux parcours à l'installation, je l'ai vécu de l'intérieur, au sein de l'équipe actuelle de la Chambre d'agriculture, et d'autres collègues l'ont également subi. Il devenait urgent de reprendre en main le parcours, comme la Chambre d'agriculture d'ailleurs ! ».

Installé à titre individuel depuis le 1er janvier 2018, je suis exploitant en production bovine sur la commune de Magnac-Laval. Titulaire d'un BTSA PA et d'une licence pro agricole, j'ai ensuite travaillé sur l'exploitation familiale pendant 5 années avant de passer le cap de l'installation à l'âge de 27 ans.

Prendre le temps, du recul, mûrir son projet, le chiffrer et se faire accompagner sont autant « d'éléments » à ne pas négliger. Ils constituent à eux seuls une phase primordiale, nécessaire à la réussite des projets.

Quelles actions souhaitez-vous mettre en place ?

« Plusieurs chantiers sont engagés, déjà conserver en Haute-Vienne le pouvoir de décision, ce n'est pas de Bordeaux et encore moins par les JA de Bordeaux que les actions doivent être conduites. Rénover le parcours, les contraintes administratives de l'Etat et de l'Europe sont largement suffisants, il n'est pas nécessaire que la profession en rajoute une couche. Sur la simplification, il est prévu la révision des formations et la mise en place d'un pack « zéro contrainte administrative ». Sur les financements plusieurs angles d'attaque ; à la fois lever des fonds pour alléger les coûts de l'installation et engager les structures commerciales, les coopératives à sécuriser les projets d'installation pour leur permettre d'être compétitifs dès les premières années d'installation.

L'installation « toutes productions confondues » est un sujet crucial. La Chambre d'agriculture souhaite multiplier les partenariats et ouvre la porte des négociations. La transmission est aussi un axe majeur de notre réflexion, il en va de la survie de notre métier et des filières. Il est minuit moins une, agissons avant que d'autres le fassent pour nous. J'ai 5 ans avec mon équipe pour créer un élan afin de maintenir et développer nos installations haut-viennoises, « pas d'élan pas de paysan ». »

Un conseil pour les jeunes installés ou les futurs créateurs ?

« Je leur laisse mon numéro de portable 06 89 78 27 08. En 3 mois, nous avons évité le remboursement de la DJA pour plus de 20 jeunes pour des histoires insensées de revenu disponible et nous avons saisi les députés sur des problèmes de paiements d'aides car le règlement n'était pas sorti. Je suis prêt à prendre mon stylo pour les aider à rédiger s'il le faut.

Enfin, qu'ils m'appellent, je suis ouvert à toutes suggestions à partir du moment où elles sont constructives et sans contrainte pour les futurs créateurs ! »

Pour en savoir +

Marie-Laure VARACHER
Responsable de l'antenne de Saint-Laurent-sur-Gorre
Cheffe de service Economie, Installation - Transmission, CFE, Apprentissage
ml.varacher@haute-vienne.chambagri.fr - 06 17 45 47 89

Charles MULLER
Secrétaire adjoint de la Chambre d'agriculture - 06 89 78 27 08

RESTAURATION COLLECTIVE | SEMAINE DE COMMUNICATION SUR AGRILOCAL

Le Conseil départemental a confié à la Chambre d'agriculture l'animation agricole du site Agrilocal, plateforme conforme aux marchés publics, permettant aux acheteurs de la restauration collective de se fournir plus localement.

Du 20 au 25 mai s'est déroulée la semaine « Manger local » Agrilocal, l'occasion de booster la plateforme !

Bilan :

- **Participation de 39 acheteurs :** 21 collèges, 8 communes, 6 EHPAD, 2 lycées, 1 établissement de l'armée.
- **10 000 repas servis** avec des produits locaux, soit lors d'un repas thématique unique soit tout au long de la semaine.
- **40 000 € de produits commandés,** dont 25 000 € directement à des agriculteurs (87, 86, 23 et 19).
- **Les 3 produits les plus commandés** (en valeur) : viande bovine (rosbeef et bourguignon), yaourts, fraises.

Quelques retours :

- Une semaine positive pour les producteurs (qui représentent **plus de 50 % des livraisons** sur la plateforme cette semaine-là) avec de bons contacts avec les acheteurs.
- Une affluence de commandes qu'il faut maintenant pérenniser pour que les producteurs puissent mieux planifier.
- Une communication à déployer tout au long de l'année pour créer un véritable marché pour les agriculteurs et ne pas rester sur une niche événementielle.

Cette plateforme conforme aux exigences du code des marchés publics permet des achats en toute sécurité pour les acheteurs, mais ne garantit pas vraiment l'origine agricole ni locale des produits. A la Chambre d'agriculture de peser de tout son poids pour développer la part agricole locale vendue sur le site et pour améliorer la rentabilité de ces ventes pour les producteurs, afin de garantir un débouché pérenne qui assure un véritable revenu aux agriculteurs : les élus en charge de ce sujet rencontrent très prochainement le Conseil départemental pour défendre les intérêts des agriculteurs haut-viennois. Dossier à suivre …

Pour en savoir +

Chambre d'agriculture 87 :
Emilie BOURIEL 05 87 50 40 72

www.agrilocal87.com
(flashez le QR code ci-contre)

HVE, QUELLE EST CETTE CERTIFICATION ?

En 2019, la région Nouvelle-Aquitaine porte une certification collective de niveau 3 « HVE Nouvelle-Aquitaine », qui permet d'apporter des garanties sur le respect de critères environnementaux et sur l'origine des produits. En outre, cette certification HVE est intégrée dans les différents appels à projet du PCAE (critères de sélection et bonification des taux d'aide) et peut conduire à une bonification de la DJA.

Un affichage sur les produits de l'exploitation

Cette certification de niveau 3 est délivrée pour 3 ans par un organisme certificateur (AFNOR). Elle permet d'afficher le logo et la mention valorisante « issu d'une exploitation Haute Valeur Environnementale » sur tous les produits bruts et transformés de l'exploitation.

Comment y accéder ?

Un accompagnement technique est mis en place tout au long de la démarche, pendant 3 ans. Une partie du coût de la certification est pris en charge par la région Nouvelle-Aquitaine, le reste à charge pour l'éleveur est donc le suivant :

- En prestation individuelle : 280 € à 520 €
- En formation : pas de reste à charge pour l'éleveur

Pour en savoir +

Chambre d'agriculture 87 : Christelle FAUCHERE
05 87 50 42 41 ou 06 69 07 93 21

LE CHIFFRE DU MOIS

150 **fermes soit près de 250 rendez-vous « Printemps Bienvenue à la ferme » en Nouvelle-Aquitaine** dont **26 fermes** en Haute-Vienne (42 animations), **+ de 100 fermes** en Limousin.

AGENDA

Championnat du monde de tonte de moutons
Le Dorat, du 1er au 7 juillet

AMTM - Le Dorat 2019
mondialdetonte-france2019.com/

Marché « Un soir, rue Haute-Vienne »
Limoges, le mardi 2 juillet
Un soir rue Haute-Vienne

Marchés des producteurs de pays

Vend. 21 juin à Limoges Bellegarde (à l'aéroport) **et à Magnac-Laval** (esplanade du stade)
Sam. 22 juin à Isle (place Robert Laucournet)
Jeudis 27 juin et 11 juillet à St-Léonard-de-Noblat (place St-Martial) **et à Vicq-sur-Breuilh** (dans le bourg)
Vend. 28 juin et 12 juillet à Chaptelat (esplanade église St-Eloi) **et à Solignac** (place de la Briance)
Mercr. 3 juillet au Dorat (place de la Collégiale)
Vend. 5 juillet à Compreignac (dans le bourg) **et à Janailhac** (place du village)
Dim. 7 juillet à St-Just-le-Martel (parc du kiosque)
Mar. 9 juillet à St-Mathieu (place de l'église)
Mercr. 10 juillet à Ambazac (place du 19 mars 1962)
Dim. 14 juillet à Châteauneuf-la-Forêt (esplanade du lac)
Mercr.17 juillet à Nexon (cour des écuries du château)
www.marches-producteurs.com
Renseignements : 05 87 50 40 17

INNOV' ACTION
Feytiat, le mardi 9 juillet
« Homéopathie en élevage laitier robotisé : quelles économies »
Toutes les dates sur :
haute-vienne.chambre-agriculture.fr

LA VISION DU RESPONSABLE PROFESSIONNEL

« LE PRÉFET, SUR LE TERRAIN : EAU ET DIVERSIFICATION AU PROGRAMME »

Lors de la session d'installation de la Chambre d'agriculture en mars dernier, le Préfet a clairement exprimé sa volonté de proximité avec la profession agricole et sa soif de terrain pour bien comprendre nos problèmes. Nous l'avons pris au mot avec une première visite ce mercredi 12 juin sur des exploitations de l'antenne de Saint-Yrieix-la-Perche.

Tuberculose et aviculture

Au programme, le Gaec Nauche au Chalard, dont le témoignage a permis au Préfet de mesurer toutes les conséquences de la tuberculose bovine. Les éleveurs, dont le cheptel a été totalement abattu en 2016, ont mis en évidence d'une part le besoin d'accompagnement, mais également les difficultés économiques, fiscales et sociales résultant d'un tel problème. Autant de points qui valident pleinement l'action d'appui aux éleveurs proposée par la Chambre d'agriculture de Haute-Vienne. Le représentant de l'État a également pu découvrir sur cette exploitation, qui pratique l'aviculture depuis 35 ans, l'intérêt économique de ces productions contractualisées en filière longue. C'est un axe de développement que va activer la Chambre d'agriculture, et que le Préfet s'est engagé à soutenir.

L'eau au cœur des productions

La seconde visite au GAEC de la Faye avait essentiellement pour objet la mobilisation de l'eau. Les 7 ha de vergers de Johan SOIRAT à La-Roche-l'Abeille viennent une nouvelle fois de subir le gel, la seule solution est de créer un dispositif d'aspersion antigel. Une réserve d'eau est donc à construire de taille suffisante et aura plusieurs fonctions comme l'irrigation, la protection contre le gel et l'abreuvement des 116 vaches et leurs suites. Cette situation est très répandue et les services de l'Etat sont attendus pour faciliter la création de telles retenues dans l'avenir.
Ces deux heures d'échanges ont confirmé que le Préfet est attentif à nos soucis et que ce format permet la proximité nécessaire pour échanger ouvertement. Reste maintenant à transformer les bonnes intentions en concret avec les services de l'État.

Didier PEYRONNET,
Vice-président de
la Chambre d'agriculture 87

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux et le site Internet

haute-vienne.chambre-agriculture.fr
Chambagri87
@87Chambre

« A votre service » est édité par la Chambre d'Agriculture 87 : SAFRAN - 2 av. Georges Guingouin - CS 80912 PANAZOL - 87017 LIMOGES Cedex 1
Directeur de la publication : Bertrand VENTEAU
Rédacteur en chef : Bertrand VENTEAU
Comité de Rédaction : B. VENTEAU, les élus et agents de la Chambre d'Agriculture 87
Conception graphique : J. BOSSELUT
N° ISSN : 2678-2383
Crédits photos : Chambre d'Agriculture 87, sxc.hu, photothèque des Chambres d'Agriculture
Impression - Routage : Rivet Impression - 05 55 04 49 50